

et établit avec grande éloquence dans son *cinquième discours contre les Juifs*. Je n'oserai dire que telle est aussi la doctrine de l'Eglise ; je ne sache pas qu'elle se soit prononcée sur ce point, mais une thèse ainsi conforme aux prophéties, aux textes de l'Evangile, aux faits de l'histoire, on pourrait ajouter, à la légende populaire, étayée de l'autorité d'un grand docteur de l'Eglise, semble bien être l'expression de la vérité et la condamnation du sionisme.

(*L'Univers.*)

Chanoine B. ASTAIX.

Feu Mgr J. T. Allard

Nos frères les Acadiens, ont perdu dernièrement l'un de leurs représentants les plus en vue, par la mort de Mgr Allard, protonotaire apostolique et curé de Caraquet, diocèse de Chatham, N.-B. Ses funérailles, présidées par S. G. Mgr Barry, ont eu lieu le 7 février, à Caraquet, avec beaucoup de solennité.

Mgr Allard était né à Carleton, Baie-des-Chaleurs, le 27 août 1842, et avait fait ses études à Nicolet, à Québec et à Memramcook. Il fut ordonné prêtre à Saint-Jean, N.-B., le 26 décembre 1867. Il fut successivement : vicaire à Caraquet (1867-69), curé de Pokemouche-en-Haut (1869-76), de Caraquet (1876-79), de Paquetville (1879-81), de Saint-François de Madawaska (1881-85), et de nouveau à Caraquet, en 1885. Il y fonda (1899) un collège classique, maintenant dirigé par les Eudistes. C'est en faveur d'œuvres éducationnelles que le prélat défunt a disposé de la plus grande partie de ses biens.

Notes diocésaines

Dimanche, le 18 février, à Sainte-Marie de Beauce, S. G. Mgr l'Archevêque a officié pontificalement à la grand'messe paroissiale et a conféré l'ordre de la prêtrise à M. l'abbé Am. Létourneau, du diocèse de Québec. M. l'abbé W. Lebon, du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, a fait le sermon de circonstance.
